

LA JARRE DE SAREPTA

21, allée du Colombier

78230 Le Pecq

Association loi 1901 publié au JO du 20/10/2012 – RNA N° W783003958

Don par virement permanent

Pour effectuer un virement permanent, l'association a besoin de connaître :

1. **Les coordonnées du donateur :** cela est requis pour recevoir un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt au début de l'année suivante.

Veillez retourner la partie détachable de cette page à l'association La Jarre de Sarepta. Cela permet **d'identifier**, à partir du relevé bancaire de l'association : **qui a réglé** (pour établir le reçu fiscal), **et à qui le don est destiné ?**

Le modèle de lettre présenté en page suivante est destiné à être complété et envoyé **à votre banque** pour lui donner toutes les informations requises. Vous pouvez aussi réaliser cette opération de virement permanent depuis le site internet de votre compte bancaire en ligne.

2. **Le choix d'affectation du don :** à défaut de précision, les dons reçus par l'association La Jarre de Sarepta font l'objet d'une attribution en fonction des décisions prises par le conseil d'administration de l'association ; lequel est seul compétent pour décider de l'attribution de fonds non affectés.

Nous vous rappelons, à titre d'exemple que **si vous êtes imposable, un don mensuel de 15 € ne vous coûte en réalité que 5 €, ou un don mensuel de 100 € seulement 34 €.**

Nous vous remercions par avance de votre générosité. Dans le souci d'économiser des frais et de privilégier ainsi au maximum les familles bénéficiaires dans le besoin, il sera envoyé un seul reçu fiscal par courriel (ou par courrier postal si demandé) pour la totalité de vos dons d'une même année. La lettre de remerciement et d'accompagnement vous indiquera, à cette occasion, le détail de toutes les sommes versées au cours de l'année civile..

Nom et prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse courriel :

Monsieur le Président,

Je vous informe avoir mis en place un ordre de virement permanent au profit de votre association. Le libellé du mouvement qui apparaîtra chaque mois sur votre relevé de compte bancaire précisera mon nom ainsi que le nom de la famille (le cas échéant) que je souhaite soutenir, à savoir :

au profit de la famille : euros par mois en date du .. / .. /

au profit de l'association : euros par mois en date du .. / .. /

A, le

Signature

Bulletin de Don

à renvoyer à

**Association La Jarre de Sarepta
21 allée Colombier
78230 Le Pecq**

Bulletin de Virement mensuel à envoyer à votre banque

Expéditeur

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse
l'établissement

de



Objet : mise en place d'un virement permanent

Monsieur le directeur d'agence,

Par la présente, je vous demande de mettre en place un virement permanent d'un montant de€ (en lettreseuros) le de chaque mois à compter du mois de2018 ; somme à tirer sur le compte bancaire dont je joins le RIB.

Le bénéficiaire de ce virement est : **l'association La jarre de Sarepta** dont le numéro de compte bancaire est le suivant :

Banque 30003 Guichet : 02204 N° de compte : 00050357541 Clé 90

IBAN = FR76 3000 3022 0400 0503 5754 190 et BIC = SOGEFRPP

Enfin, je vous demande que chaque virement fasse apparaître le libellé suivant, tant sur mon relevé de compte bancaire que sur le relevé de l'association bénéficiaire :

..... - (Nom de la Famille à aider) *ou* « **Toutes les familles** »

*Mon nom et le
début de mon
prénom*

*Ce sont alors les membres de l'association
qui décident de l'affectation des dons, selon
les besoins de chacune des familles*

Vous remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur d'agence, en l'expression de mes sentiments distingués.

A, le

Signature

PJ : RIB de mon compte à utiliser